

Ça suffit. Réagissons !

(lettre ouverte à Monsieur REBIERE Directeur de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Creuse et Co-Directeur de la Chambre Régionale)

"La goutte d'eau qui met le feu aux poudres"

Un énième contrôle d'un pseudo vétérinaire qui a débarqué chez moi, lundi 2 mai 2016, à l'improviste, pour vérifier si je respectais bien les normes d'hygiène dans le cadre de la vente directe que je tente de mettre en place depuis un an, pour essayer de mieux valoriser mon travail.

Ma première réaction a été de lui dire qu'au lieu de venir "m'emmerder" à vérifier si je désinfectais mes glacières il ferait mieux d'aller surveiller les conditions d'abattage dans les abattoirs ! Car, sauf erreur de ma part, il y a un agent vétérinaire dans chacun de ces établissements et je lui ai donc objecté que sa profession commence par faire correctement son travail afin que de la viande de cheval ne soit pas vendue comme "minerai de viande bovine" et que la maltraitance animale dont se repaissent certaines "associations" ne se retourne plus contre les éleveurs qui sont déjà submergés de contrôles et de "paperasse".

Le ton est monté très vite et cet individu en est arrivé à l'éternel argument qui nous est objecté : "les contrôles, c'est normal avec TOUTES LES AIDES QUE VOUS TOUCHEZ : P.A.C., sécheresse...". J'ai tourné les talons, le laissant à ses invectives...

Le contexte

Depuis des mois, des années, – la dernière poussée de fièvre remonte à l'été 2015 – la situation catastrophique des agriculteurs – toutes filières confondues, sauf peut être la viticulture – ne fait que se dégrader.

On annonce des chiffres de suicidés : "d'un suicide tous les deux jours à deux suicides par jours" Personne n'ose dire la vérité !

Il faut aller chercher sur internet pour voir s'exprimer des agriculteurs ruinés financièrement et surtout moralement...

C'est une honte que de passer sous silence NOTRE condition, alors que dans le même temps, la presse fait pleurer dans les chaumières (à juste titre) sur le malheur des réfugiés (politiques, économiques, climatiques, ...).

Personnellement je suis éleveur (naisseur-engraisseur) ovin, mais tous les confrères que je rencontre partagent les mêmes difficultés et apportent le même diagnostic :

Des prix de vente scandaleusement bas et des marchés sans cesse revus à la baisse.

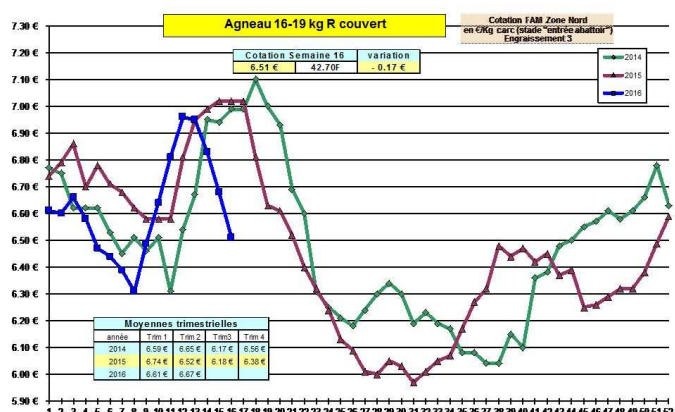
J'ai été abasourdi de lire, il y a quelques semaines, l'édito d'un "responsable" départemental de filière qui parlait d'optimisme en ce début d'année 2016 au seul prétexte d'une hausse d'effectif des mères pour lesquelles il était demandé les "aides PAC", alors que sur la page suivante de son bulletin d'information on constatait une dégradation des cours pour la troisième année consécutive.

La profession agricole meurt lentement dans l'indifférence générale...

D'ailleurs, le Président de la République n'aurait-il pas souhaité ne pas avoir à répondre à la question du nombre d'agriculteurs à conserver en France...

La cause de nos problèmes

1/ La baisse des prix d'achat de nos productions de viande – *graphique ci-contre* pour les ovins R3 – résulte de la baisse de la consommation qui elle-même résulte des campagnes idiotes de communication menées par des individus (hommes et femmes) aux âmes sensibles qui ne supporteraient plus l'idée qu'on doit abattre des animaux pour les consommer. La presse leur ouvre largement ses colonnes, ses micros et ses écrans pour nous démontrer, pseudo preuves scientifiques



à l'appui que la viande animale est cancérogène, nuisible à la santé et comble de malchance, que les abattoirs sont des lieux de torture (ce qui n'est malheureusement pas faux).

2/ Le travail de "groupes de pression" (lobbies) qui s'acharnent sur la production agricole française SANS LA MOINDRE REACTION visible/audible des organismes professionnels du monde agricole dont les Chambres d'Agricultures.

Il ne nous a pas échappé que nous sommes en pleine négociation d'un traité de libre échange entre l'Europe et les USA – le Président OBAMA en tournée en Allemagne fait pression pour qu'un accord soit signé d'ici la fin de l'année 2016 – il est donc clair que nous subissons un travail de sape venant des propriétaires de "feedlot" et des agro-industriels américains.

Quelles solutions ?

1/ Restaurer nos marges !

Grâce au "Plan de compétitivité des entreprises", il paraît que le taux de marge des entreprises est remonté à 38 % !

Mais attention, en fait, cela ne concerne que les entreprises qui adhèrent au MEDEF ! (*Les entreprises agricoles ne seraient-elles pas des entreprises, car elles, elles ne dégagent pratiquement pas de marge ?*)

En mai 2016, Monsieur Thibault LANXADE – vice-président du MEDEF – s'exprimait dans une émission télévisée sur le redémarrage de l'économie française sans que des emplois soient créés.

Il déplorait que les 80 milliards d'allègements de charges du "Plan de compétitivité" soient insuffisants et expliquait sans sourcilier qu'il fallait d'autres allègements pour que le taux de marge des entreprises françaises atteigne les 41 % obtenus par les entreprises allemandes !

A ce jour, je ne suis affilié à aucun syndicat, mais j'envisage sérieusement d'adhérer au MEDEF, car voilà une organisation syndicale qui sait défendre l'intérêt de ses adhérents et obtenir des résultats !

Dans le même temps, les représentants de l'agriculture ne sont pas capables de faire appliquer les accords obtenus et n'ont visiblement pas comme projet de permettre aux professionnels du terrain de dégager un revenu.

Nous, nous sommes très loin de 38 % de marge (nette) !

Il y a une disparité inadmissible dans la répartition des marges entre les différents acteurs de la chaîne de production alimentaire et notre Ministre de l'Agriculture devrait se replonger dans ses cours (il a une formation TRADICOPA) s'il les a oublié !

En production ovine le prix de revient moyen du kilo de viande d'agneau des Fermes de Références du Limousin se situe au-dessus de 9,50 €.

Le prix d'achat est en moyenne (en R3) voisin de 6 €....

Certes... l'Aide Ovine" doit compenser cet écart, mais avec la réduction annoncée de ces "aides" que va-t-il se passer ? Et qu'advient-il si elles viennent à disparaître comme je le redoute ? Dans l'immédiat, le montant global des "aides PAC" baisseront d'année en année (*graphique ci-contre*).

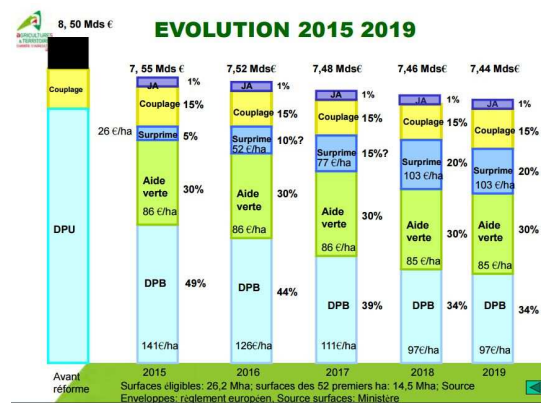
Sur mon exploitation, en 2015, mon prix de revient est de 9,31 €/kg (hors salaire).

Le taux de fertilité de mes brebis est voisin de 98%, leur taux de fécondité avoisine 2.2 et le taux de mortalité des agneaux limité à 10 %. La quasi totalité de mes agneaux est vendue en Label Rouge LA 07-07 !

Malgré ces bons résultats techniques, en 2015, j'ai été trois fois en "interdit bancaire", je n'ai pas pu payer mes annuités d'emprunt, ni solder mes appels de cotisations MSA; je n'ai tiré aucun revenu de mon travail et certains fournisseurs ne sont pas payés.

Comment faire pour redresser cette situation ? Sur quel poste de charge intervenir ? Je sais que seule une hausse du prix de vente permettra d'inverser la situation.

Voici l'exemple de la marge encaissée par la Grande Distribution et les abattoirs, pour la filière ovine pour un agneau de 18 kg - *poids de plus en plus faible donc conformation pas encore optimum ce qui permet à l'acheteur de payer moins cher* -.



- Il est acheté 108 € (6 €/kg).
- Il est constitué pour 1/3 par les gigots qui sont revendus à 19,90 €/kg, un gros 1/3 par les côtelettes revendus à environ 15 €/kg, le dernier 1/3 qui regroupe les morceaux à ragoût est vendu à 6,50 €/kg ce qui fait un produit de la vente de 248 €
- les différents frais d'approche, de découpe, mise en rayon s'élèvent à : 72 €
- la marge pour la Grande Distribution est donc de : 68 € soit **38 %** (exactement ce qu'annonce Monsieur LANXADE !)

**Exigeons une hausse générale de 30 % des prix payés aux producteurs *!
(à adapter selon les productions)**

Dans le cas de la filière ovine, cette hausse laisserait encore 15 % de marge à la Grande Distribution. Puisque toutes les enseignes vendent leur carburant à quasiment prix coûtant, qu'elles revoient leurs politiques tarifaires !

Qu'on ne vienne plus nous dire qu'"ON" ne peut rien faire pour qu'une part des bénéfices accaparés par la grande distribution ne revienne aux producteurs agricoles car lorsque le Gouvernement veut nous imposer des normes ou des obligations nouvelles (certiphyto, contrôle technique des engins, normes sanitaires, etc) il sait employer les moyens adéquats.

** : tant que la P.A.C. nous est versée. Dans une optique de facturation du prix de revient + marge (donc hors compensation PAC, ce pourcentage est plus important)*

2/ imposer l'étiquetage des prix d'achat et différencier les P.V. en fonction des P.A.:

En 2009, les producteurs de fruits et légumes avaient obtenu que soient affichés en parallèle le prix d'achat payé aux producteurs et le prix de vente au consommateur.

Cette obligation a vite été abandonnée par la grande distribution sans dépôt de plainte en justice par les dirigeants des organisations professionnelles pour que cette information soit maintenue.

Déoulant de ce que je viens de dénoncer au paragraphe précédent, les prix de vente aux consommateurs devraient OBLIGATOIREMENT être différents en fonction du classement retenu pour l'achat de la viande.

3/ dénoncer les grilles de cotation :

En tant qu'éleveur je consulte régulièrement les cours la viande ovine par l'intermédiaire de FranceAgriMer (exemple de cette courbe reproduit plus haut).

Les cotations reportées sur cette grille, depuis le 22 janvier 2013, ne concernent plus que les lettres U-R-O pour la conformation et "2-3-4" pour les états d'engraissement.

Or, lorsque je reçois mes "factures d'apports" je constate que chaque lettre est subdivisée en 3 sous catégories (+, = et -), les "tiers de classes" !

Où est la légalité de ceci dans la mesure ou ce n'est pas appliqué partout sur le territoire de la métropole ?

En effet, jusqu'à 2012 j'étais installé en Bretagne et aucune de mes factures d'apports ne comportait ces "tiers de classes" !

Ce ne serait qu'un détail si les prix d'achat nous permettaient de dégager une marge et un revenu en corrélation avec le travail effectué tout au long de l'année.

4/ faire respecter les accords tarifaires :

Comment se fait-il que le lait ne soit pas payé aux producteurs suivant le tarif qui avait été négocié à l'été 2015 ?

Idem pour la viande bovine.

Idem pour la viande de porc.

Quand des accords sont conclus, comment se fait-il que des engagements pris sous le contrôle de Ministres ne soient pas respectés par les acteurs de l'aval de la chaîne sans qu'aucune action en justice ne soit engagée par nos représentants ?

5/ des paiements de la PAC dans l'année :

Tant que des budgets existent pour la P.A.C. – *et je pense que malgré le début des négociations pour après 2019, celle-ci va disparaître* – nous devons exiger du Ministère de l'Agriculture le versement des sommes dues dans l'année à laquelle elles se rattachent. **Le solde de 2015 doit nous être versé**

d'ici mi-juillet 2016 – *et non fin octobre 2016 pour certains* – et la totalité de 2017 devra être payée avant le 1^{er} décembre 2017 !

L'Etat, la MSA, ... nous obligent à payer nos impôts, taxes et autres dettes fiscales et sociales dans le mois qui suit l'édition des avis d'imposition, nous sommes donc en droit d'exiger une réciprocité pour les paiements.

6/ démentir – informer :

Il faut **rappeler** aux consommateurs que dans votre bouche se trouvent des dents qui s'appellent "canines". Elles ne s'y trouvent pas seulement pour manger des carottes et des salades.

Personnellement, j'ai commencé ma vie professionnelle en Afrique où j'ai trouvé nombre de populations qui étaient encore qualifiées de "cueilleurs-chasseurs" et que la chasse concernent des animaux pour en consommer la viande et non pour récupérer les os pour en faire des brochettes servant à mettre à cuire sur le feu les tomates, aubergines, gombos et autres produits végétaux !

Il est indispensable de **rappeler** aux consommateurs que les protéines animales sont les seules à contenir les 8 acides aminés dont nous avons besoin pour vivre et croître. Que les besoins en calcium ne sont couverts que par la consommation de produits laitiers. Contrairement à ce que disent les "végans, végétariens, végétaliens" une alimentation strictement "végétarienne" est une alimentation carencée !

Si le slogan "il faut manger 5 fruits et légumes par jour" est affiché partout, je m'étonne que la viande ne figure pas dans ce "message diététique" et qu'aucun professionnel n'ait pris l'ampleur de cette "ânerie".

Il faudrait **apprendre** à ces mêmes personnes qui remplacent les protéines animales par du "tofu", que cet aliment est issu de la culture du "soja" qui est de plus en plus un "**O.G.M.**" cultivé aux U.S.A. avec les techniques culturales qu'on leur connaît, c'est à dire l'épandage de très nombreux intrants chimiques !

L'élevage est donc incontournable pour l'Humanité et toutes les populations du monde aspirent à pouvoir consommer de la viande dès qu'elles en ont les moyens financiers (ou par le biais de troc).

Ce sont des "lubies" de nantis, citadins, manipulés par des "lobbies" qui ont oublié que c'est grâce à l'élevage que nous avons atteint le stade de développement actuel. Qu'ils s'adressent à leur grands-parents pour se rappeler combien eux ont souffert d'alimentations déséquilibrées avant les années 1950/60...

7/ expliquer les compensations PAC :

J'en reviens à l'altercation que j'ai eue avec mon pseudo-véto, qui n'ayant rien à dire, n'a pu s'empêcher de me reprocher des "aides et subventions" que nous percevons dans le cadre de la PAC. Si, aujourd'hui tout le monde peut connaître le montant qui nous est versé individuellement par le biais d'internet, presque tout le monde – *y compris la majorité des élus* – ignorent l'origine de ces versements. Il est grand temps d'expliquer qu'ils ont été institués pour compenser les disparités de coûts de production et des prix de ventes entre les pays, lors de la mise en place du marché commun !

Ce ne sont donc pas des cadeaux, mais des **compensations**...

Rappeler que le calcul des ces montants a été modifié dans le cadre de la "PAC" en cours pour que ce ne soient plus les propriétaires fonciers qui en soient les principaux bénéficiaires – *système qui permettait à la reine d'Angleterre d'être la première bénéficiaire de la PAC, suivie par un Baronnet Anglais* – mais d'asseoir les versements sur la production et les handicaps naturels...

8/ faire régulièrement des bilans des annonces gouvernementales :

Le "grand public" entend à longueur d'année que les agriculteurs vont percevoir des aides...

J'ai mentionné la PAC, mais en 2015, pendant tout l'été il n'a été question que des centaines de millions d'euros qui allaient être versés pour... une vingtaine de mesures en faveur de ces "assistés d'agriculteurs" dont une année blanche pour les emprunts...

J'aimerais savoir ce qu'est la réalité de ces mesures !

Personnellement, j'ai obtenu 1 300 € dans le cadre du volet A de ce "FAC" pour une annuité de 11 000 € et j'ai dû téléphoner au Ministère de l'Agriculture – *avoir une quinzaine d'interlocuteurs* – pour être reconnu comme éligible, n'ayant pu obtenir l'aide de la Chambre départementale d'agriculture de la Creuse.

9/ organiser des manifestations "ludiques" (moissons 1990 / 2010) :

Pour faire passer nos messages tout doit être utilisé. On se souvient comme d'importantes opérations du type "moisson sur les Champs Élysées" en 1990 puis 2010 ont marqué les esprits des citoyens/consommateurs.

Aujourd'hui, l'outil internet ne doit pas être négligé.

Lorsque la télévision montre le monde agricole, c'est à travers des émissions qui ne le valorisent pas; du type de celles diffusées par M6 : "l'amour est dans le pré" ou lors de manifestations de revendications qui n'apportent aucune explication sur le fond des problèmes.

Les journalistes se contentent d'images chocs – *maltraitance dans les abattoirs, barrages routiers, convois de gros tracteurs rutilants, de salons de l'agriculture avec des échanges verbaux "musclés" du type "casse toi pôv con", ...* – et de propos tronqués enregistrés lors de manifestations.

Il serait temps de concevoir une "chaîne thématique" – *via "You Tube"* – sur laquelle seraient diffusés des minis reportages sur les milliers d'exploitations qui pratiquent une agriculture "intelligente", sur le quotidien des éleveurs qui travaillent en 24h/24 à certains moments, sur les produits de qualité qui constituent la base de l'alimentation. Ne pas laisser aux seuls restaurateurs le mérite du "bien manger" à travers ces émissions qui font les choux gras des médias !

A propos d'internet, il serait souhaitable que ce soit de vrais professionnels de la communication qui réalisent les sites des Chambres, car pour le moment, ceux comme synagri sont de vrais "fourre-tout" qui ne tiennent pas compte du principe qui veut : 1 page = 1 message.

A qui s'adresser pour faire changer la situation ?

Personnellement, je pense aux Chambres d'agriculture où tous les acteurs de l'agriculture se retrouvent dans toute sa diversité et ses sensibilités politiques.

D'autant que sur le site internet "Synagri", la Chambre d'Agriculture de la Creuse, annonce une double mission : "**représenter et défendre les intérêts de ses ressortissants auprès des pouvoirs publics, de toutes les instances départementales, des organisations professionnelles et des acteurs publics ou privés**".

De ce fait, comment se fait-il que VOUS, au nom de votre mission que je viens de rappeler, ne fassiez rien pour contrecarrer les campagnes médiatiques des "anti-viandes" ?

Il me semble que les "Chambres" n'ont pas pris conscience de la gravité de la situation.

Leurs acteurs vaquent à leurs activités de vulgarisations, de gestion administrative bureaucratique (...) comme on le leur a demandé de le faire à leur création...

Or en 2016, nous – *agriculteurs* – n'avons plus aucun moyens financiers pour mettre en œuvre les préconisations techniques (des choses aussi élémentaires que le renouvellement régulier des prairies temporaires, les chaulages, etc...). Dans ce cas, j'en arrive à me demander à quoi bon maintenir ces actions que NOUS finançons ?

Je laisse de côté la partie "administrative/déclarative" ...

De plus, comment ne pas relever le manque de savoir-faire de nombre de collaborateurs des Chambres en matière de **communication** !

Je ne peux m'empêcher de dénoncer deux actions dites de "communication" à destination des consommateurs Creusois qui se sont tenues dans les derniers mois et qui ont été des échecs retentissants en matière de fréquentation faute d'avoir su les médiatiser; il s'agit de la "Porte Ouverte du Drive 23" qui s'est tenue le 30 octobre 2015 et les "Inévitables" co-organisée par les trois Chambres Consulaires de la Creuse qui se déroulaient les 18 et 19 mars 2016.

Ces actions de rapprochement producteurs-consommateurs qui sont devenues indispensables doivent être des moments d'échanges sur la façon dont nous produisons des aliments de très grande qualité gustative et nutritionnelle mais aussi d'information sur les dysfonctionnements de nos circuits de commercialisation.

Qu'entreprendre ?

1/ Dans le monde entier la vente à perte est interdite ! Cela s'appelle du DUMPING et c'est sanctionné pénalement.

Or, en France, les agriculteurs – *pratiquement tous* – nous vendons à perte, nous sommes donc dans l'illégalité et les services fiscaux n'y trouvent rien à redire... suspect non ?

Peut-être que l'Administration ne s'en est-elle pas rendue compte ?

Il est vrai que nous ne vendons pas... "on" nous paye notre production ! C'est très subtil, mais il y a une faille à creuser pour les juristes !

2/ Nous devons sortir de l'agriculture issue des balbutiements de la Politique Commune Agricole des années 60.

Techniquement, c'est fait. Tout ce que j'ai appris dans les années 70, dans les lycées agricoles neufs est proscrit : moins de travail du sol, abandon des labours profonds, moins de "pesticides" (et pourtant il a bien fallu apprendre les noms de ces atrazine, simazines qui étaient l'alpha et l'oméga du progrès).

La dernière phase de cette nouvelle révolution agricole que nous devons entreprendre si nous voulons pouvoir continuer à alimenter nos concitoyens "urbains", c'est en reprenant la main sur la **formation des prix de nos produits et en réorganisant nos filières**. Plus rien ne justifie que seul le secteur de l'agriculture ne vende pas en appliquant la formule : **Prix de vente = Prix de revient + marge**. **Ce que pratique toute la partie aval des filières.**

Profitons du risque de voir disparaître les "aides PAC" qui nous sont tant objectées pour nous en affranchir et vendons selon les critères admis par tous les économistes, rappelés au paragraphe précédent.

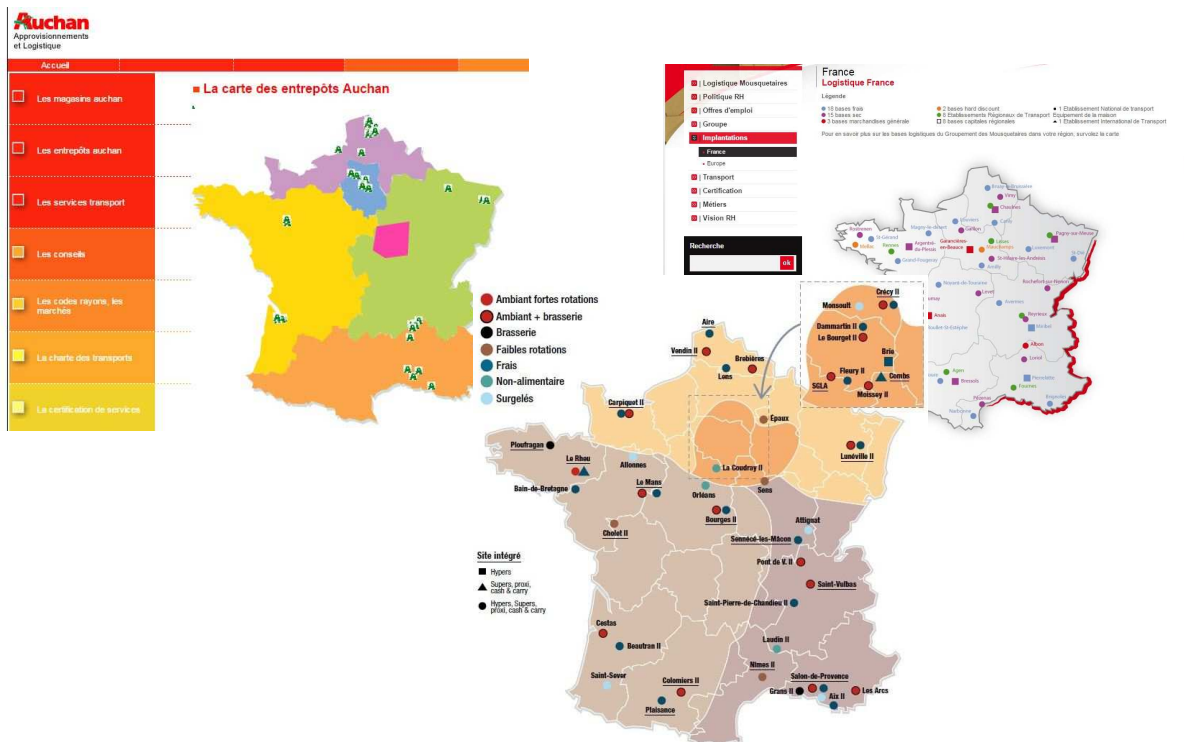
Retrouver un niveau de revenu décent permettra aux agriculteurs de retrouver la dignité et permettra de sortir des dispositifs d'assistance R.S.A., ce qui permettra aux départements de substantielles économies sur leurs budgets sociaux.

3/ Comment s'y prendre ?

Grâce à internet, organisons une **pétition** dédiée au "monde agricole" pour dénoncer les méthodes en cours qui pourrait être intitulée : **"les aides ça suffit, on veut des prix"**.

Fort du résultat, il faudra mettre les politiques – nous sommes à un an des Présidentielles – au pied du mur et obliger les abattoirs (Bigard, SVA Jean Rozé, ...) et la Grande Distribution à renégocier nos conditions.

Nous disposons, comme nous l'avons déjà montré dans le passé, d'une capacité de blocage importante. Inutile de bloquer les routes qui accentuer notre impopularité latente, il suffit de bloquer les plateformes logistiques de la Grande Distribution qui complaisamment les affiche sur internet et que je reproduis ci-dessous; travaillant à "flux tendu" les rayons des magasins sont vides en 2 ou 3 jours et là, nous touchons directement le point sensible de la Grande Distribution !



Les Chambres d'Agriculture où se retrouvent réunis les syndicats professionnels et tous les acteurs de l'agriculture doivent donc servir de point de départ à cette "**révolution agricole**" pour affiner d'urgence nos revendications et lancer nos actions.

Nous attendons des actes pour que dans quelques années on n'ajoute pas une strophe concernant les agriculteurs au texte de Martin Niemöller : "quand ils sont venus chercher..."

Lorsque les producteurs que nous sommes auront disparu, les citoyens devront bien se contenter de tofu OGM ou de viande bovine gavée d'antibiotiques et d'hormones, de poulets lavés au chlore, au tarif qu'on lui imposera !

En France, des pans entiers de l'économie ont disparu : textile, métallurgie...

La Grande distribution a pour sa part fait disparaître les stations services où nous nous approvisionnions en carburant, mais aussi tout le petit commerce des centres villes dans l'indifférence générale.

Nous sommes les prochains sur la liste.

AGISSONS – REAGISSONS pendant que nous le pouvons encore.

*Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas,
mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.*
Sénèque